

# Négocier un accord de mise en place d'un Comité social et économique AMIENS les 27 et 28 mai 2019

L'objectif de cette formation est de permettre aux élus et représentants syndicaux dans la perspective de négociations sur la mise en place du Comité social et économique (CSE) de s'approprier la réglementation relative à l'instance afin de négocier une représentation efficace des salariés.

## Objectifs

- S'approprier les règles nouvelles relatives au CSE pour négocier
- Se saisir des règles de fonctionnement de l'instance
- Définir sa stratégie de négociation

## Public concerné

- Elus, mandatés, Négociateurs

## Contenu

### La modification des règles de mise en place et de fonctionnement des instances représentatives du personnel

- La fusion des institutions représentatives du personnel en un comité social et économique
- La mise en place et la composition de l'instance

### Mettre en place un CSE c'est le doter de moyens pour fonctionner

- L'accord collectif portant sur le fonctionnement du CSE
- Les budgets du CSE

### Le CSE central

- Nombre de membres déterminé par accord unanime

### Les représentants « du personnel » de proximité

- Quand et comment les mettre en place ?
- Pourquoi les mettre en place ?

### **Les champs d'intervention du CSE**

- Champs d'intervention en matière de santé, sécurité et conditions de travail
  - ✓ Quand et comment mettre en place des commissions santé sécurité et conditions de travail (CSSCT) ?
  - ✓ Le rôle et les missions des CSSCT
  - ✓ L'information consultation du CSE sur les questions de santé-travail
  - ✓ Les moyens des CSSCT
- Champs d'intervention en matière économique et sociale
  - ✓ Les informations/consultations du CSE sur ces questions
  - ✓ Les moyens d'actions en la matière

### **Les préconisations à mettre en place**

- Arguments pour négocier en faveur d'une représentation efficace des salariés
- Les points de vigilance à travailler

### **Méthodes pédagogiques**

- Une place importante est laissée à la confrontation des expériences des participants, à l'échange et à la discussion.
- Travail à partir de questions remise en amont par les participants

### **Durée, dates et lieu**

- Emergences organise cette formation sur **deux jours**
- **Les 27 et 28 mai salle Lucien BARBIER à la bourse du travail AMIENS**

Notre équipe est à votre disposition pour vous informer et vous conseiller. Vous pouvez nous contacter au **01 55 82 17 40**

**Christian HOUPIN 06 12 76 06 71**